



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

E3



U3 – Réparation et maintenance préventive



DOSSIER DE L'EPREUVE

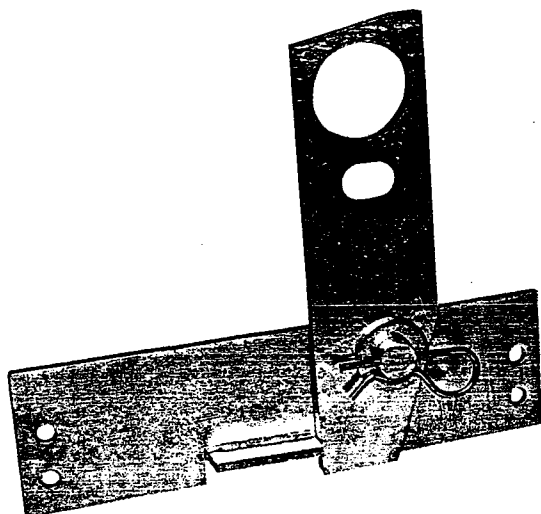
Mise en relation des compétences, des savoirs technologiques associés et des questions

Compétences évaluées	Savoirs technologiques associés	Numéro de la question
C1.2 – C2.1	S1 – S2	1
C3.1	S1 – S3 -	2
C2.2	S1	3

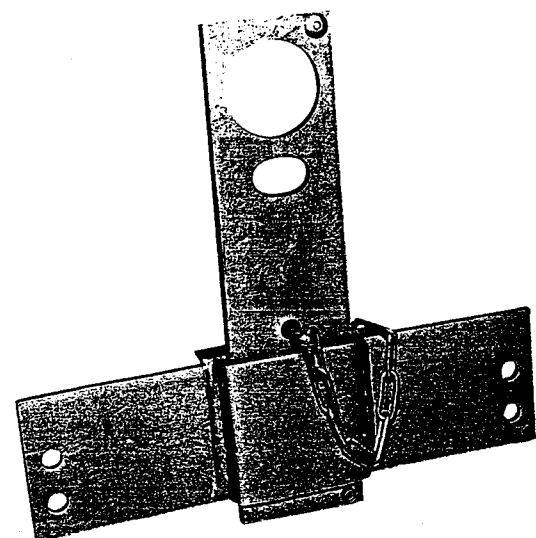
On donne : un dossier technique.

LE MODE OPERATOIRE ET LE QUESTIONNAIRE DEVRONT ETRE RAMASSES DANS UN DELAI D'UNE
HEURE AU MAXIMUM. (folio 4/5 et 5/5)
CE DOCUMENT SERA « ANONYME » ; IL COMPRENDRA LE N° DE SUPPORT OU DE CANDIDAT.

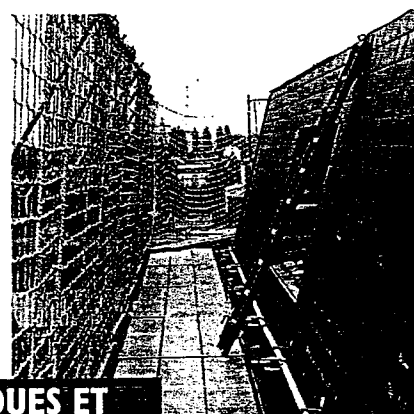
Brevet Professionnel COUVREUR	N° examen : 23211	Sujet N° : 02-1647	Session 2002
E3 : Réparation et maintenance préventive - Unité U3	Coefficient : 3	Durée : 3 h	Folio 1/5



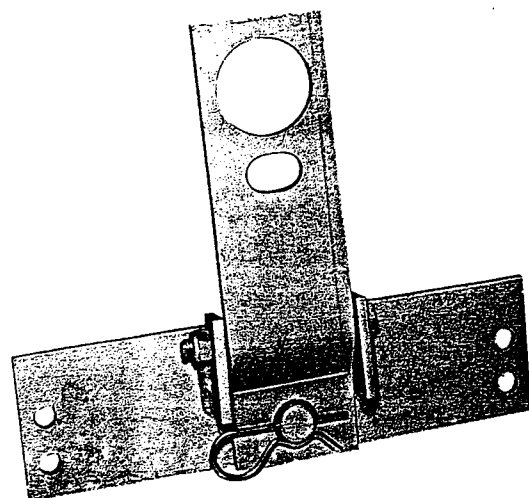
>Ancre érectile



>Ancre télescopique



**MARQUES ET
BREVETS DEPOSES**



>Ancre basculant

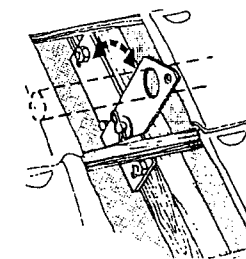
Ancrages permanents de toiture

ANCRAGES DE TOITURE

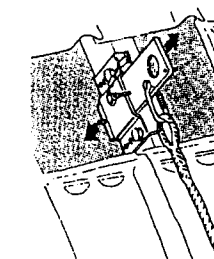
Utilisés pour tout type de couverture
(tuiles mécaniques, béton, plates,
ardoises...) totalement invisibles en
position repliée, les ancrages amovibles
sont utilisables immédiatement
sans accessoire.
Ils peuvent recevoir un équipement
de sécurité individuelle ou un
échafaudage avec lisse 40/49.
Conforme à la norme NF EN 795 - A2

Positionnement des points d'arrimage

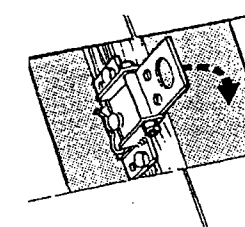
- Pour les toitures bi-pente : ligne d'an-
crage parallèle au faîtage sur chaque ver-
sant sous le 3^{ème} rang de tuiles ou ardoises
en partant du faîtage ou à environ 0,40 m
de celui-ci.
- Espacement : 2 m maximum.
- Premier ancrage à environ 1 m 80 de la
rive du pignon.
- Pour les toitures mono-pente : une ligne
d'ancrage parallèle à la rive de faîtage et à
environ 1,50 m de celle-ci. Le premier
ancrage est à environ 1m 80 de la rive du
pignon.
- Accès toiture : un ancrage de part et
d'autre et à mi-hauteur de l'accès.
- Cheminées et appareillages : 1 ancrage à
droite et à 1 à gauche en pied de souche,
avec, si l'espacement est supérieur à 2 m,
un ancrage intermédiaire.
- A proximité de parties vitrées en inté-
rieur et extérieur.



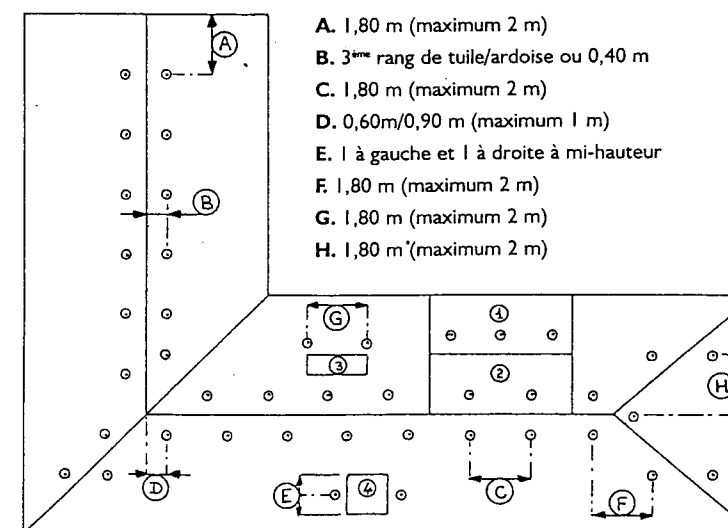
Ancre érectile



Ancre télescopique



Ancre basculant



1. BRISIS
2. TERRASON
3. CHEMINÉE
4. ACCÈS TOITURE

En cas de fixation de
l'ancrage sur chevron,
renforcer la fixation de
ce dernier (par une
équerre boulonnée
latéralement) vis à vis
de la panne supérieure.

Brevet Professionnel COUVREUR	N° examen : 23211	Sujet N° : 02-1647	Session 2002
E3 : Réalisation et maintenance préventive-Unité U3	Coefficient : 3	Durée : 3 h	Folio 2/5

Réalisation d'un ouvrage

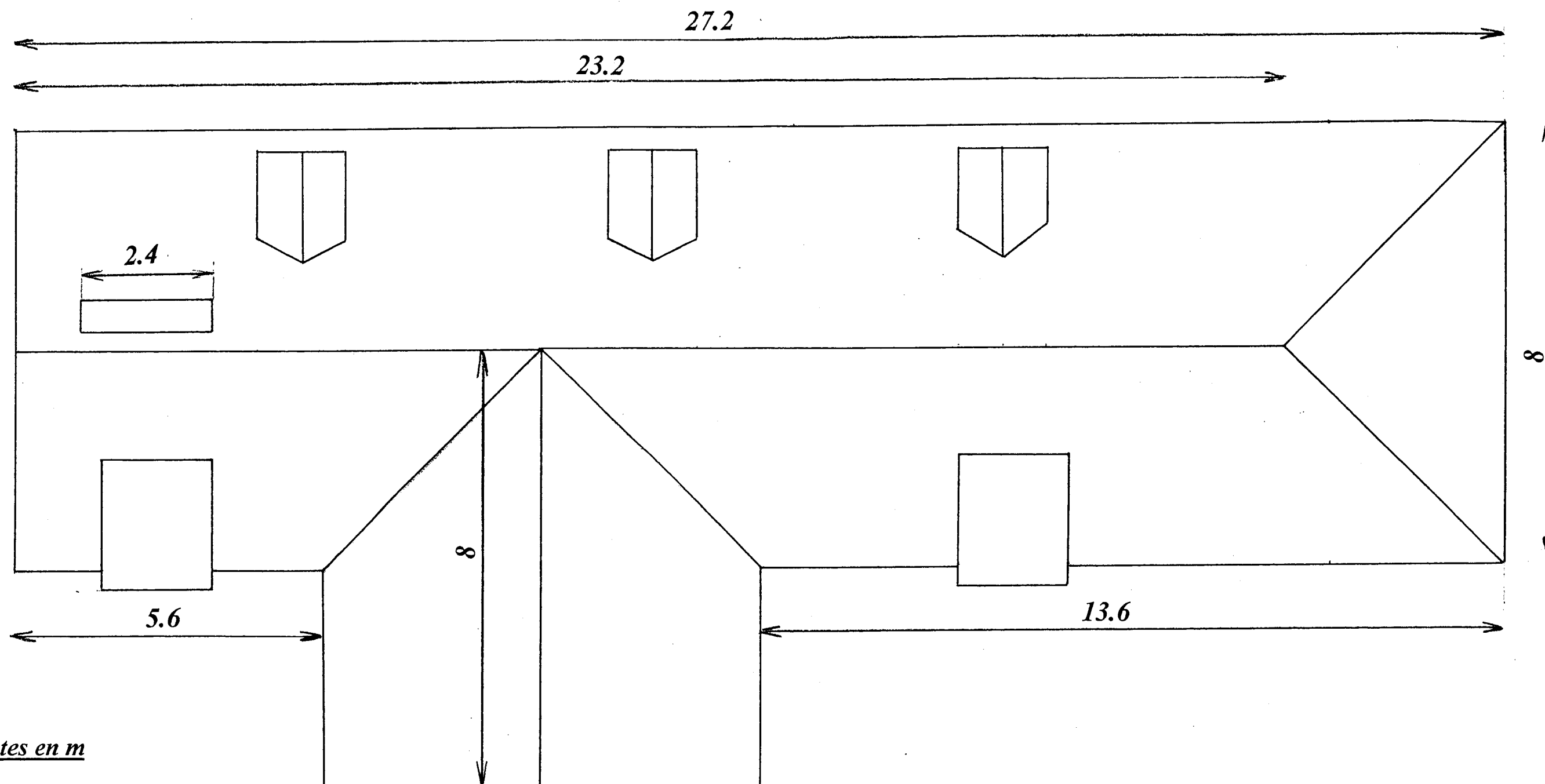
Sur la maquette, au dessus de la lucarne, vous procéderez à la pose d'un ancrage télescopique.

Puis vous recouvrirez le dessus de la lucarne d'un voligeage et d'ardoises naturelles de 270 x 180, pose aux clous.

① Au niveau de l'ancrage télescopique, la fixation des ardoises se fera aux crochets à pointe de 100 mm , ceci afin de repérer plus aisément ce point d'arrimage et d'en faciliter son utilisation.

MODE OPERATOIRE			
⇒ Chronologie	/020		
⇒ Qualité et pertinence des renseignements techniques.....	/020	/040	
COMPLETER UN PLAN			
⇒ Exactitude de la position des points d'ancrage	/040		
			/040
REALISATION DE L'OUVRAGE			
Point d'ancrage			
⇒ Fixation	/020		
⇒ Respect de la hauteur	/020	/040	
Ardoise			
⇒ Pose	/010		
⇒ Repérage par crochets à pointe.....	/030		
			/040
TOTAL DES POINTS			/160

Note du candidat
...../20



Cotes en m

QUESTION N°1

A l'aide du document ressource, déterminez sur le plan ci-dessus le positionnement des points d'ancrage télescopique que vous désignerez par un cercle O.

Brevet Professionnel COUVREUR	N° examen : 23211	Sujet N° : 02-1647	Session 2002
E3 : Réalisation et maintenance préventive-Unité U3	Coefficient : 3	Durée : 3 h	Folio 4/5

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.